



Une production de la
Direction de santé publique

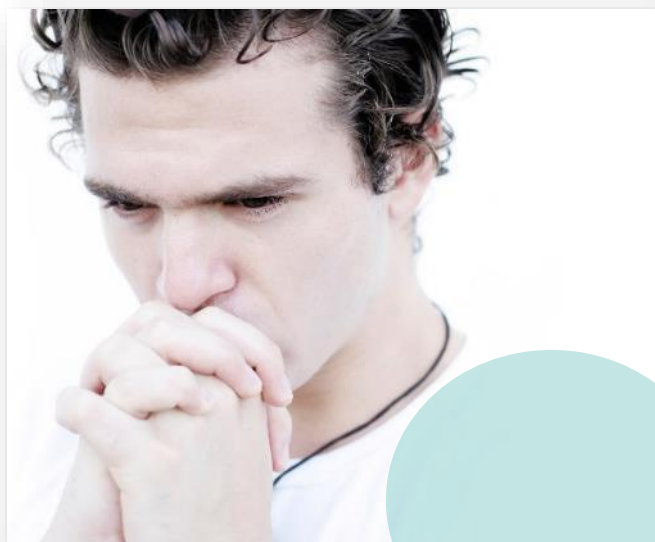
Bulletin visant à rendre plus facile l'accès aux données de surveillance de l'état de santé de la population lavalloise.

LA PRÉVALENCE DES TROUBLES DE SANTÉ MENTALE À LAVAL

À CHAQUE ANNÉE, UNE PERSONNE SUR DIX REÇOIT UN DIAGNOSTIC

Les troubles mentaux sont constitués d'un vaste ensemble de diagnostics dont font partie les troubles anxio-dépressifs, l'hyperactivité, les troubles de personnalité, les retards de développement, les abus de substances psychoactives et les troubles psychotiques¹. Selon les résultats de l'Enquête sur la santé mentale et le bien-être (cycle 1.2, 2002), les troubles mentaux peuvent toucher plus de une personne sur cinq à vie². Il importe de préciser que les personnes souffrant de troubles mentaux présentent également des taux d'incapacité et de mortalité plus élevés que la moyenne³.

Bien que les enquêtes populationnelles permettent l'estimation de la prévalence auto-déclarée, elles ne peuvent pas fournir, en temps opportun, de données propres aux troubles diagnostiqués par un professionnel de la santé. Pour pallier cette difficulté, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a mis sur pied le Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec (SISMACQ), lequel offre enfin la possibilité d'estimer la prévalence de certaines maladies **diagnostiquées** et **recensées** dans les fichiers d'hospitalisations (MED-ECHO) ainsi que ceux des services médicaux rémunérés à l'acte (RAMQ).



Identification de cas et mesure de la prévalence

Dans ce bulletin, nous présenterons l'indicateur de la prévalence des troubles de santé mentale du SISMACQ. Dans cet indicateur, une personne est considérée comme étant atteinte d'un trouble de santé mentale si elle a reçu, au cours d'une année donnée (1^{er} avril au 31 mars), un diagnostic de trouble mental inscrit au fichier des services médicaux ou un diagnostic principal de trouble mental au fichier des hospitalisations.

¹ Lesage, A. et Émond, V. (2012). Surveillance des troubles mentaux au Québec : prévalence, mortalité et profil d'utilisation des services. Repéré sur le site de l'Institut national de santé publique du Québec :

https://www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1578_SurvTroublesMentaux_Qc_PrevalMortaProfilUtiliServices.pdf

² Lesage, A., Bernèche, F. et Bordeleau, M. (2010). Étude sur la santé mentale et le bien-être des adultes québécois : une synthèse pour soutenir l'action. Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (cycle 1.2), Québec, Institut de la statistique du Québec, 104 p.

³ Organisation mondiale de la Santé. (2013). Plan d'action global pour la santé mentale 2013- 2020. Repéré à http://apps.who.int/iris/bitstream/10665/89969/1/9789242506020_fre.pdf

Évolution des troubles mentaux

Le graphique 1 illustre l'évolution de la prévalence des troubles de santé mentale sur une période de douze ans. En 2011-2012, à Laval, on compte près de 45 000 personnes d'un an et plus ayant reçu au moins un diagnostic d'un trouble de santé mentale. Cela correspond à une prévalence de 11,0 % à Laval et 11,5 % pour l'ensemble du Québec. Les taux sont stables dans le temps.

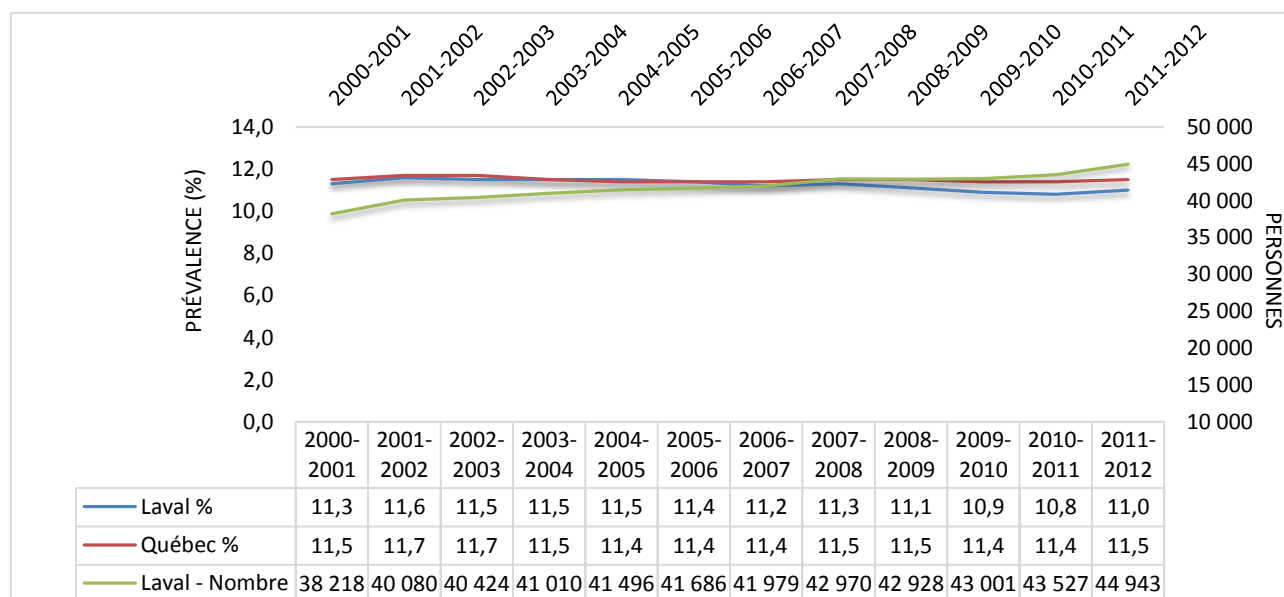
En contrepartie, le nombre de personnes diagnostiquées a augmenté de manière significative, soit une hausse de 17,6 %. Cela représente environ 7 000 cas de plus par rapport à 2000-2001. La croissance démographique pourrait expliquer essentiellement cette augmentation. On peut également avancer l'impact du vieillissement de la population, car nous verrons plus loin que les proportions des troubles de santé mentale augmentent avec l'âge. Cela dit, il est évident que la hausse observée du nombre de patients se reflète assurément par une demande accrue en soins et services de santé.

Parmi l'ensemble des régions du Québec, Laval (11,0 %) se retrouve au deuxième rang (ex aequo avec Montréal) des régions ayant la plus faible prévalence de troubles de santé mentale diagnostiqués (Données non présentées).

La Côte-Nord (9,4 %) arrive en première position.

GRAPHIQUE 1

Évolution de la prévalence (%) ajustée et du nombre de personnes ayant reçu un diagnostic pour un trouble de santé mentale, un an et plus. Laval et Québec, années financières 2000-2001 à 2011-2012



Source : Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec, Institut national de santé publique du Québec.

Santé mentale

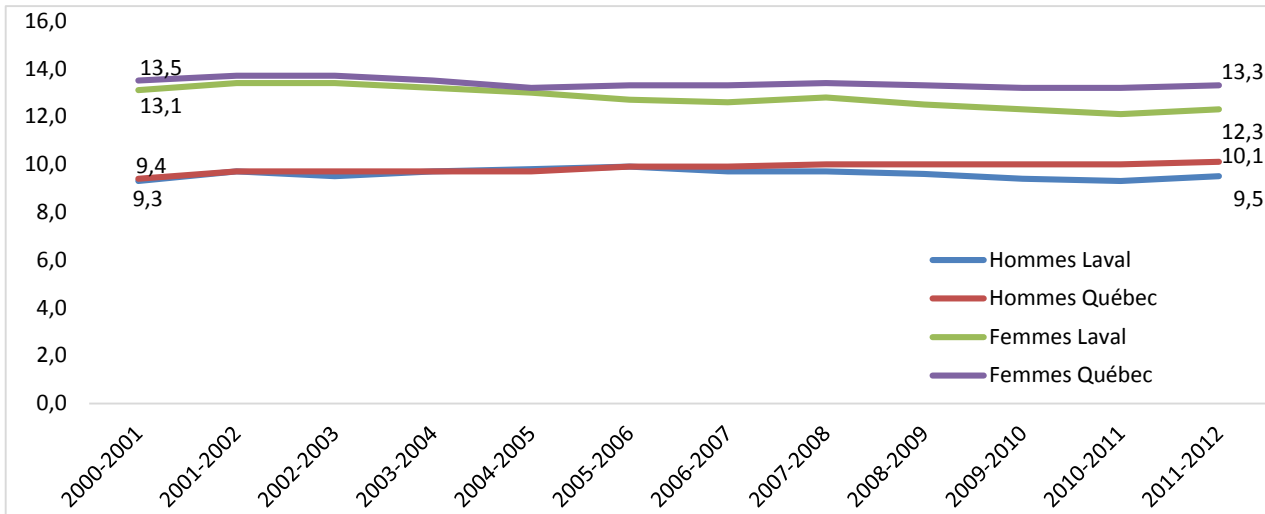
Les femmes seraient plus touchées

Tant à Laval qu'au Québec, ce sont chez les femmes que l'on découvre les plus hauts taux de personnes ayant reçu des services pour des troubles mentaux au cours d'une année. À Laval, en 2011-2012, la prévalence est de 12,3 % chez les femmes et de 9,5 % chez les hommes. Chez ces derniers, la prévalence est demeurée inchangée au cours de la dernière décennie, alors que chez les femmes, les taux présentent une légère diminution (écarts statistiquement significatifs entre 2000-2001 et 2011-2012). Il est à se demander si les femmes sont effectivement plus touchées par ces troubles ou si elles consultent davantage que les hommes.



GRAPHIQUE 2

Évolution de la prévalence (%) ajustée des personnes ayant reçu un diagnostic pour un trouble de santé mentale selon le sexe, un an et plus, Laval et Québec, années financières 2000-2001 à 2011-2012



Source : Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec, Institut national de santé publique du Québec.

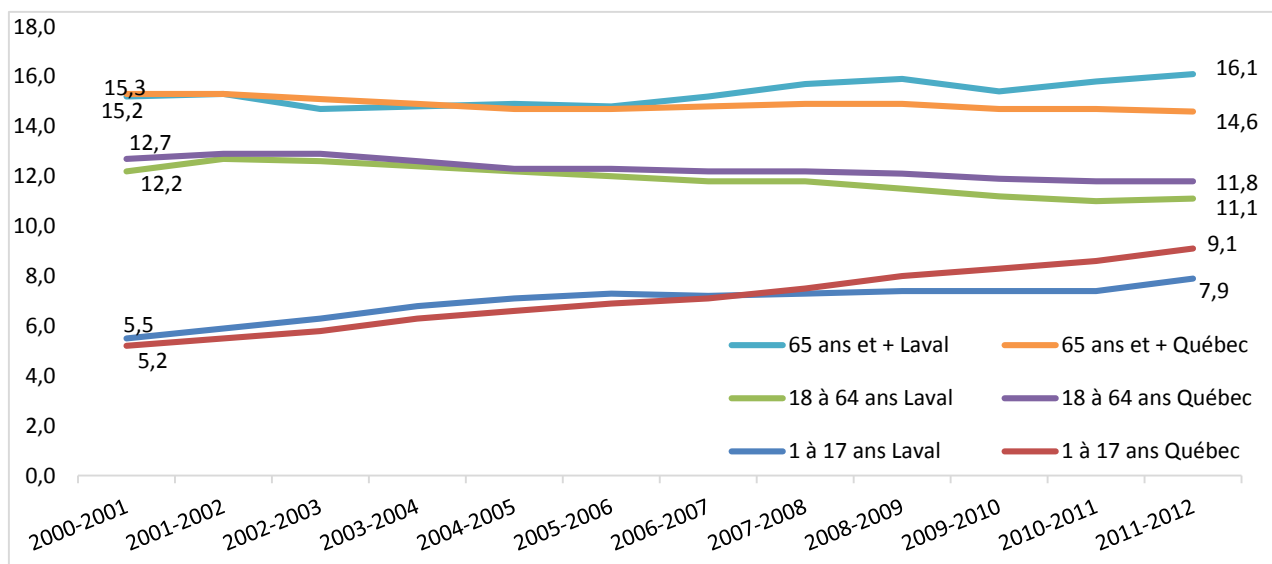
Santé mentale et l'âge

La prévalence des troubles de santé mentale augmente avec l'âge

Le graphique 3 présente la prévalence des troubles mentaux selon trois groupes d'âge : les jeunes (1 à 17 ans), les adultes (18 à 64 ans) et les personnes âgées (65 ans et plus). À la lumière des résultats, on constate que la prévalence augmente avec l'âge, passant de 7,9 % chez les plus jeunes, à 11,1 % chez les adultes, puis à 14,6 % chez les personnes âgées (Laval en 2011-2012).

GRAPHIQUE 3

Évolution de la prévalence (%) des personnes ayant reçu un diagnostic pour un trouble de santé mentale selon l'âge, un an et plus, Laval et Québec, années financières 2000-2001 à 2011-2012



Source : Système intégré de surveillance des maladies chroniques du Québec, Institut national de santé publique du Québec.

Laval tend à se distinguer de l'ensemble du Québec

Entre 2000-2001 et 2006-2007, les taux par groupes d'âge étaient semblables pour Laval et le Québec, mais depuis, ils tendent à se distinguer.

Légère diminution chez les adultes

À Laval, entre 2001-2002 et 2011-2012, on observe une légère diminution du taux de prévalence des troubles mentaux diagnostiqués chez les adultes (idem pour le Québec). Chez les adultes, les taux sont plus faibles à Laval que pour l'ensemble du Québec.

Augmentation chez les jeunes

C'est chez les jeunes âgés de 1 à 17 ans que l'on observe la plus grande augmentation de la prévalence de troubles mentaux diagnostiqués, passant de 5,5 % à 7,9 % au cours de cette même période. Le Québec présente une prévalence plus élevée que Laval pour ce groupe d'âge atteignant 9,1 % en 2011-2012 et ayant presque doublé depuis le début de la décennie.

Il est difficile de confirmer que les troubles sont maintenant plus fréquents chez les jeunes, sans tenir compte d'autres facteurs. D'une part, est-ce que les jeunes (ou leurs parents) seraient plus portés à consulter pour un trouble de santé mentale que par le passé? D'autre part, sommes-nous confrontés à une reconnaissance précoce de ce type de troubles par les professionnels de la santé? Peu importe le nombre de questionnements ou d'hypothèses que ces résultats peuvent soulever, il n'en demeure pas moins que les jeunes ont recours davantage aux services pour des troubles de santé mentale.

Plus forte prévalence de troubles mentaux diagnostiqués chez les personnes âgées à Laval

Laval se démarque actuellement du Québec par une plus forte prévalence de troubles mentaux diagnostiqués chez les personnes âgées de 65 ans et plus. Le Québec présente même une légère baisse de la prévalence chez les aînés, alors que la région de Laval accuse une certaine hausse depuis 2006-2007.



Afin de mieux interpréter les résultats liés à la prévalence des troubles mentaux et à leurs portées, il importe de bien comprendre les limites inhérentes à l'indicateur du SISMACQ.

Le SISMACQ se base uniquement sur des données administratives

Ainsi, il identifie seulement les personnes dont l'état a été diagnostiqué par un médecin.

Le registre du SISMACQ recense seulement les demandes de remboursement à l'acte ou d'hospitalisations

Certaines personnes avec troubles mentaux peuvent être suivies en cabinet privé ou par d'autres professionnels tels que des psychologues en CLSC.

La prévalence est calculée sur une courte période de temps

Pour être comptabilisé comme étant un cas prévalent, une personne doit avoir reçu un diagnostic pendant une année financière (du 1^{er} avril au 31 mars d'une année), mais peut ne pas être comptabilisée l'année suivante si la personne n'a pas consulté à nouveau son médecin ou si celle-ci est suivie en cabinet privé.

L'indicateur tient compte de certains éléments n'étant habituellement pas associés aux troubles de santé mentale

Ces éléments sont ceux associés à la déficience intellectuelle (retard mental) et à la démence organique (syndromes comportementaux associés à des perturbations psychologiques et à des facteurs physiques).

En conclusion

L'INSPQ précise que les données administratives présentent en effet certaines limites dans leur capacité de correctement identifier des patients avec des troubles mentaux. « Malgré que les données administratives sous-estiment probablement la prévalence des troubles mentaux, ces données ont tout de même l'utilité d'identifier les tendances temporelles et régionales des cas diagnostiqués des problèmes de santé mentale. Ces données peuvent aider dans la planification des services » (Source : Fiche-indicateur Prévalence des troubles mentaux pour la population d'un an et plus- SISMACQ, 2014).

Le bulletin vous intéresse? Abonnez-vous gratuitement en visitant le site Web Laval en santé au www.lavalensante.com, section Accès rapide, rubrique Documentation.

Coordination

Richard Grignon
Équipe surveillance

Conception, édition et révision linguistique

Stéphanie Daigneault

© Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval
Direction de santé publique
ISSN 1710-8284 (Imprimé)
ISSN 1710-8292 (En ligne : www.lavalensante.com)

Rédaction

Céline Dufour
Équipe surveillance

La reproduction partielle ou complète du document à des fins personnelles et non commerciales est permise, uniquement sur le territoire du Québec et à condition d'en mentionner la source.

Conception de l'en-tête

Danielle Dubois

Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de Laval

Québec